

DAEU A (DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES OPTION LETTRES ET SCIENCES HUMAINES)

DISCIPLINE(S)	Culture Générale Lettres
DURÉE DES ÉTUDES	1 an ou plus (4 ans maximum)
COMPOSANTE(S)	Faculté de droit et science politique
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines)
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

Le DAEU est un diplôme universitaire national équivalent au Baccalauréat et permettant d'accéder aux formations universitaires.

Il peut se préparer en une année ou plus (maximum 4 ans). La formation comprend 230 heures d'enseignement, de contrôle des connaissances et de soutien.

Compétences développées

Acquérir le niveau du Baccalauréat en vue de poursuivre des études supérieures dans le domaine des Sciences Humaines, préférentiellement dans l'université d'inscription, et présenter les concours administratifs requérant ce niveau.

Conditions d'admission

Sont admis à s'inscrire à l'université en vue de l'obtention de ce diplôme les candidats ayant interrompu leurs études initiales depuis deux ans au moins et satisfaisant à l'une des conditions suivantes :

Candidat :

- ayant 20 ans au moins au premier octobre de l'année de délivrance du diplôme et justifiant à cette même date

de deux ans d'activités professionnelles, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale*,

- ayant 24 ans au moins au premier octobre de l'année de délivrance du diplôme,
- les ressortissants étrangers doivent être en possession d'un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen (consultez la page <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>)

*Sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale :

- le service national
- toute période consacrée à l'éducation d'un enfant
- l'inscription à France Travail
- la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification
- l'exercice d'une activité sportive de haut niveau

Tarif de la formation :

Non financée : 500 €

Financée : 1 000 €

Comment financer sa formation ?

Consultez notre page dédiée aux financements.

Dossier de candidature :

Téléchargez le dossier de candidature et retournez-le, par courrier, complété et signé au Pôle formation continue. Les dossiers au format PDF sont acceptés par e-mail.

Candidatures et inscription :

Session 1 : Réception des dossiers de candidatures jusqu'au 30 juin pour le DAEU A

Session 2 : Réception des dossiers de candidatures jusqu'au 6 septembre pour le DAEU A

Les inscriptions administratives sont possibles à partir du 8 juillet.

Contenu de la formation

Les cours sont dispensés sous la forme de cours du soir de 18 heures à 20 heures pendant la semaine, et d'entraînements à l'examen quelques samedis de 10h à 12h. Dans toutes les disciplines, des devoirs corrigés par les enseignants sont proposés au cours de l'année.

La formation comprend 230 heures d'enseignement, de contrôle des connaissances et de soutien.

Le DAEU A comprend des disciplines obligatoires :

Français - 70h

Comprendre et analyser un texte littéraire argumentatif. Rédiger un paragraphe argumenté.

De l'argumentation à la dissertation : méthodologie de la dissertation

Comprendre et analyser un texte de roman : les différentes pistes d'entrée ou lecture analytique

De la lecture analytique à la méthodologie du commentaire de texte

Comprendre et analyser un texte de théâtre : les différentes pistes d'entrée ou lecture analytique.

Comprendre et analyser un texte poétique : les différentes pistes d'entrée ou lecture analytique

Anglais - 70h

Le contenu des cours correspond à la préparation des examens :

Grammaire

Traduction en français

Expression écrite en anglais

Modalités d'évaluations de l'anglais (Le format de chaque examen est le même) :

Une partie grammaire /40 points, avec des programmes spécifiques, une partie traduction en français (environ 150 mots) /30points, une partie expression en anglais comportant une analyse de document iconographique en 100 à 150 mots /10points et un exercice d'écriture (traitement d'un sujet lié aux thèmes étudiés en 200 à 250 mots) /20 points. L'examen final reprend l'ensemble des points traités dans l'année.

Géographie - 45h

Compréhension des grandes problématiques actuelles autour de l'analyse des territoires et de leurs populations.

Les grands domaines d'étude de la Géographie sont abordés :

- Géographie économique et sociale,
- Géographie environnementale et des risques,
- Géopolitique.

Plusieurs thématiques sont proposées durant la période de formation, comme : « Les espaces maritimes et le phénomène de maritimisation », « Métropoles mondiales et métropolisations » etc.

La formation porte aussi sur la maîtrise de capacités de base en Géographie : décrire un paysage, lire une carte, analyser et confronter des documents.

Ainsi qu'une discipline au choix :

Histoire - 45h

Les séances de cours s'articulent autour de 5 grands thèmes d'histoire contemporaine.

Ces cours seront ponctués d'exercices méthodologiques qui ont pour objectif de préparer progressivement à l'exercice de dissertation exigé en fin d'année.

De nombreuses connaissances/notions sont à assimiler et à savoir exploiter.

Le monde en 1945 :

La guerre froide, conflit idéologique, conflit de puissances (1945/1991) (5-6 séances)

De nouvelles conflictualités depuis 1991 (4-5 séances)

Histoire économique et sociale depuis 1946 (3-4 séances)

La vie politique en France depuis 1945

Économie - 45h

Le cours correspond à une double intention : acquérir des connaissances et les restituer en utilisant des références, (d'une part) en comprenant les concepts, les outils et les problématiques économiques (d'autre part).

Objectifs :

Expliquer la spécificité de la science économique

Ordonner et restituer des connaissances à partir de références

Comprendre les problématiques économiques

Concevoir et rédiger une dissertation

La spécificité de la science économique : Les concepts économiques

L'analyse économique, Le raisonnement économique le cadre conceptuel

Comprendre l'information économique : Analyse statistique et analyse graphique

La conjoncture économique : le traitement de l'information économique

Les problématiques économiques : le devoir de science économique

Contrôle de connaissances

Le candidat a le choix entre deux modes d'épreuves :

1) Epreuves groupées :

Le candidat passe les 4 matières en une année et doit obtenir la moyenne (10/20) à l'ensemble des épreuves. Les notes sont compensables (ex: un 8/20 en Français peut être compensé par un 12/20 en Anglais). Si le total des notes donne la moyenne, l'étudiant est reçu et est titulaire du D.A.E.U.

2) Epreuves capitalisables :

Le candidat peut présenter les 4 épreuves lors d'une même session ou séparément. Cette option est choisie en général si deux années de préparation apparaissent nécessaires. Le candidat garde le bénéfice des épreuves auxquelles il a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20, et ce pour 4 ans. En ce qui concerne les épreuves non réussies, elles ne sont pas compensables avec d'autres épreuves et doivent être rattrapées l'année suivante.

Le candidat doit également choisir entre le contrôle continu ou l'examen final.

Le contrôle continu :

Le candidat participe au moins à 2 épreuves organisées par trimestre dans le cadre de la préparation, et il présente l'épreuve écrite en Juin avec coefficient double. La moyenne de l'ensemble des exercices doit être obtenue pour valider la matière.

L'examen final :

Le candidat se présente en Juin pour un écrit et les révisions portent sur l'ensemble du programme. La moyenne doit être obtenue pour valider la matière.

Vous avez donc 3 possibilités :

- 1) Vous avez choisi les épreuves groupées en contrôle continu. Vous présentez donc les 4 matières en 1 an et pour chacune l'examen est constitué de devoirs annuels et d'un examen commun en Juin.
- 2) Vous avez choisi les épreuves groupées en examen final. Vous présentez toutes les matières en Juin pour un écrit.
- 3) Vous avez choisi les épreuves capitalisables donc l'examen final. Vous présentez le nombre de modules que vous voulez par session et chaque examen est constitué d'un écrit (ce choix est généralement déconseillé).

Tous les examens se déroulent à la faculté de droit et de science politique.

Si vous optez pour le contrôle continu, il y a des examens sur table pendant l'année, organisés le samedi ou durant les séances de cours. Quel que soit le choix opéré, vous avez toujours le droit (et c'est conseillé) de venir à ces examens pour vous entraîner.

Les examens de fin d'année se déroulent pendant le mois de juin. Les dates sont communiquées à partir du mois d'avril.

Les Résultats :

Vous recevez les résultats officiels après délibération de la commission pédagogique qui se réunit début juillet.

Adresses et coordonnées

Responsables de la formation :

Franck Monnier, Professeur de Droit Public

Jean-Luc Penot, Ingénieur Pédagogique Formation Continue UFR DSP

Reprise d'étude - Formation Continue :

Françoise Jenssonnie

Coordinatrice du DAEU

Faculté de droit et de science politique - Bâtiment Leclerc

Bureau 352

3 rue de la Division Leclerc

78280 - Guyancourt

Tél. : 01 39 25 53 29

francoise.jenssonnie@uvsq.fr ou dsp.dfcre@uvsq.fr